

Dates des vacances scolaires 2022 – 2023

Toussaint	Samedi 22 octobre 2022 – Lundi 07 novembre 2022
Noël	Samedi 17 décembre 2022 – Mardi 03 janvier 2023
Hiver	Samedi 11 février 2023 – Lundi 27 février 2023
Printemps	Samedi 15 avril 2023 - Mardi 2 mai 2023
Début des vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023

A NOTER :

Journée du rendez-vous des communautés éducatives : **Vendredi 02 décembre 2022 libéré**

Pont de l'Ascension : **Vendredi 19 mai 2023 libéré**

Lundi de la Pentecôte : **Lundi 29 mai 2023 libéré**

Assurance scolaire:

Tous les enfants de l'école seront assurés à La Mutuelle Saint Christophe. Pour rappel, le montant de la cotisation est de **7,70€** et sera facturé au mois de septembre.

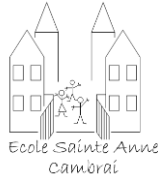
APEL

L'association de parents d'élèves de l'enseignement libre a besoin de votre soutien pour donner dynamisme à notre école.

Elle intervient dans les différentes manifestations de l'école : manifestations festives et pastorales, elle aide au financement de certains projets d'école et dans les sorties scolaires.

Vous pouvez rejoindre l'équipe déjà en place dès la rentrée. (Une invitation sera remise à chaque famille durant le mois de septembre)

La cotisation APEL vous sera facturée au mois d'octobre. Elle s'élève à **15,00 €**. Elle permet de bénéficier de l'abonnement à « Famille et Education » et d'un service téléphonique d'aide auprès de l'UDAPEL. **Si vous ne désirez pas cotiser, merci de le faire savoir auprès du secrétariat dans le courant de la semaine de la rentrée.**

 <p>Ecole Sainte Anne Cambrai</p>	<p>Ecole SAINTE ANNE 22 rue de Crèvecœur 59400 CAMBRAI Tél : 03.27.83.34.22</p> <p>R E N T R E E 2 0 2 2</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

BIENVENUE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINTE ANNE

EQUIPE EDUCATIVE

Cheffe d'établissement : Mme Blandine HEMBERT

Enseignantes :

PS/MS/GS1: Mmes Blandine HEMBERT et Christine CHEVALIER

PS/MS/GS2: Mme Sandrine SORRIAUX

CP/CE1 : Mme Audrey SIMON

CE2/CM1 : Mme Céline MAKOSSO

CM1/CM2 : Mme Caroline GAY

Enseignante spécialisée :

Mme Elodie DRANCOURT

Personnel administratif, d'accompagnement et d'entretien :

Mme Muriel BOULIN

Mme Gaëlle DELACHE

Mme Candice DUPUIS

Mme Evelyne PAMART

Mme Sylvie PINHEIRO

Mme Anne-Marie RASSON

Mme Ludivine TOPART

Mme Laurine VIGNOT

Mme MARMOUSEZ Laurence

Horaires de l'école :

Matin : 8h45 – 12h00 Après-midi : 13h30 – 16h30

Les horaires sont à respecter. Ouverture des portes : 10 min avant le début des cours. **Tout retard provoque dérangement auprès du personnel de l'école ainsi que dans les classes.**

Pour des règles de sécurité, comme dans toutes les écoles, la cour de récréation est « interdite » aux parents. Les parents d'enfants de maternelle déposeront leurs enfants à l'entrée de la grille afin de respecter le protocole sanitaire

Aide personnalisée :

A partir du CP, les enfants pourront bénéficier de soutien scolaire : les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Accueil périscolaire :

Matin : de 7h30 à 8h35

Soir : de 16h30 à 18h00

Les horaires sont à respecter. Attention : suite à des abus, toute demi-heure commencée sera facturée.

Cantine

Les repas (occasionnels ou non) sont facturés au mois.

Pour les repas occasionnels, prévenir l'enseignante de votre enfant **la veille au matin. Soyez vigilants.**

Attention : suite à des abus, tout repas commandé sera facturé.

Collation durant les récréations:

Au regard des instructions officielles, la collation du matin et de l'après-midi n'est pas obligatoire. Les enfants qui le désirent peuvent apporter **un fruit ou un laitage.** Les maternelles bénéficieront d'un goûter collectif.

Contact / Dialogue parents/enseignants :

Réunion d'informations de rentrée

Mater 1 (M^{me} HEMBERT) : vendredi 16 septembre 16H45 - 17H30

Mater 2 (M^{me} SORRIAUX) : jeudi 15 septembre 16H45 - 17H30

CP/CE1: mardi 6 septembre 16H45 - 17H30

CE2/CM1 : lundi 12 septembre 16H45 - 17H30

CM1/CM2 : jeudi 8 septembre 16H45 - 17H30

Circulaires d'informations :

Les circulaires d'informations générales seront distribuées aux aînés des familles selon l'organisation de chaque classe. Les talons à rendre doivent être signés.

Téléphone :

Si vous avez besoin de contacter l'école dans la journée, veuillez téléphoner le matin (M^{me} DELACHE, secrétaire, vous répondra). Vous pouvez, laisser un message l'après-midi sur le répondeur.

Rencontre avec les parents :

Les enseignantes et la directrice seront disponibles pour vous rencontrer sur rendez-vous.

NB : Merci d'informer rapidement le secrétariat pour tout changement de situation familiale, de domiciliation, de **coordonnées téléphoniques.**

Règlement :

Le règlement de l'école sera remis à chaque enfant début septembre. En le signant, chacun s'engage à le respecter.